

COMMUNE DE SAINT LAURE

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 octobre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 8 octobre 2021 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune sous la présidence de Mr Grégory VILLAFRANCA.

PRESENTS : Grégory VILLAFRANCA, Fabrice RODDIER (arrivé à 21h20), Monique DURAND, Gérard COULAUD, Nicolas GENDRE, Hassan FENEYROL, Lydie TOTAIN (arrivée à 21h30), Christophe MENDES, Thierry BASSEUX, Monique GORCE, Patrick TURLAN et Alain MAUBLANT.

ABSENTS : Christian BLANCHARD pouvoir à Fabrice RODDIER, Delphine BARGIBAUX pouvoir à Grégory VILLAFRANCA, Baptiste BARDET (excusé).

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe MENDES.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal a attribué à Monsieur le Maire conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, voici les décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

N° de la décision	Date	Objet
2021-004	11 septembre 2021	Signature du devis n°DC0910 du 02/07/2021 auprès de la société BIGILEC, domiciliée 32, route de Thuret à SAINT-ANDRE-LE-COQ (63310), pour un montant de 1 155,87 € HT soit 1 387,04 € TTC pour le remplacement de l'éclairage de la façade de la Mairie.
2021-005	18 septembre 2021	Signature du devis n°00006901 du 15/09/2021 auprès de la SARL Grégory DELEPINE, domiciliée 44 bis, allée de la Chapelle à AIGUEPERSE (63260), pour un montant de 877,25 € HT soit 1 052,70 € TTC pour la réparation des chéneaux de la Mairie.

N° : 2021/22 : REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES ET SES ANNEXES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Commission n°2 « Affaires générales-financières-ressources humaines et sécurité » s'est réunie à plusieurs reprises afin d'élaborer un nouveau règlement pour la salle des fêtes et de mettre à jour la convention de location, l'inventaire pour l'état des lieux, et les consignes pour l'entretien des locaux.

Monsieur le Maire indique également que la commission a travaillé sur de nouveaux tarifs de location.

Particuliers résidant à St Laure		250 €
Particuliers ou associations extérieurs		550 €
Association extérieure dont un membre habite la commune		350 €
Association de Saint-Laure		Les deux premières gratuites, 100 € ensuite
Espaces contigus à la salle des fêtes	1 vestiaire et toilettes extérieures	70 €

Il est proposé au conseil municipal d'adopter ces nouveaux documents ainsi que les nouvelles modalités d'utilisation de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- De valider le nouveau règlement de la salle des fêtes, sa convention ainsi que les documents annexes précités ;
- D'adopter les nouveaux tarifs tels que présentés ci-dessus ;
- D'appliquer ces nouvelles modalités à compter du 1^{er} janvier 2022.

N° : 2021/23 : CHANGEMENT DE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une consultation a eu lieu en ce qui concerne les contrats d'assurance dans un objectif de rationaliser les dépenses de fonctionnement.

Il indique par ailleurs qu'une négociation auprès de la compagnie d'assurance qui couvre actuellement les risques a également été effectuée.

Monsieur le Maire présente le tableau comparatif des offres.

L'analyse comparative fait ressortir que la proposition de la société MAÏF demeure plus intéressante et qu'il conviendrait de résilier nos contrats d'assurance auprès de GROUPAMA (multirisques, flotte véhicules, assurance collaborateurs).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

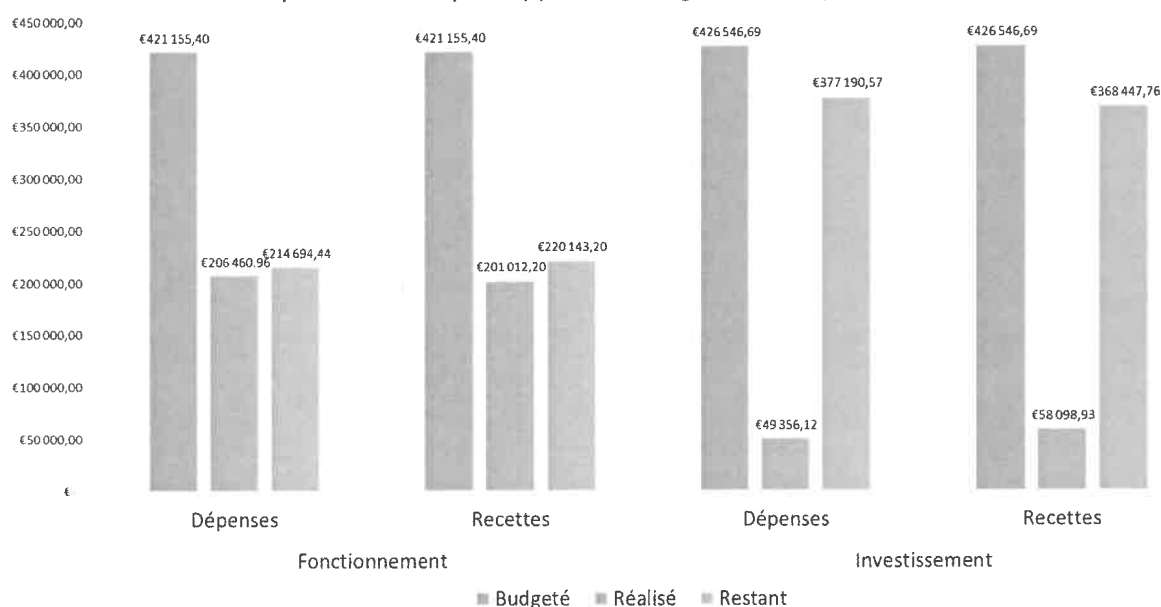
- De résilier les contrats d'assurance auprès de la compagnie GROUPAMA (multirisques, flotte véhicules, assurance collaborateurs) ;
- De retenir la proposition de la compagnie MAÏF ;
- De conserver l'assurance du tracteur tondeuse en formule tous risques,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

POINT FINANCIER ARRETE AU 21 SEPTEMBRE 2021

Fabrice RODDIER, présente l'état des finances communales en recette et en dépense en ce qui concerne les sections de fonctionnement et d'investissement. Il précise que cet état a été arrêté à la date du 21 septembre 2021 :

Comparatif réalisé par rapport au budget au 21 septembre 2021



Rapport du Maire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il avait été sollicité par RLV pour renouveler la convention de mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes et de la maison des associations au profit de l'ALSH de SAINT-LAURE.

Il précise qu'il avait sollicité un entretien avec le Vice-Président en charge de l'enfance-jeunesse, M. Philippe GAILLARD et M. Didier PANNEQUIN, Directeur de l'ALSH.

Cet entretien s'est déroulé le 8 octobre dernier en présence de Delphine BARGIBAUX. A cette occasion, le Maire a exprimé sa volonté de reconduire la convention, à la seule condition que la commune soit dédommagée des frais occasionnés par l'occupation. Il précise que l'occupation des 2 salles précitées correspond à 115 jours d'utilisation par an.

Ainsi, il indique qu'il a élaboré un document correspondant aux frais d'utilisation par RLV ainsi qu'une nouvelle convention plus adéquate. Les documents sont présentés aux membres du Conseil Municipal. Les frais d'utilisation pourraient être portés à la somme de 1653,02 € par an.

Il ajoute que ce dossier a été examiné par le bureau de RLV ce jour et qu'un avis favorable a été donné à la proposition de la commune.

Monsieur le Maire revient vers les Conseillers Municipaux en ce qui concerne le projet de mise en cohérence tarifaire des prix de l'eau et de l'assainissement sur le territoire RLV. Il précise que la commune est concernée uniquement par l'assainissement puisque la compétence eau est assurée par le Syndicat de Basse Limagne avec la SEMERAP comme délégataire.

Lors du Conseil Municipal du 10 septembre, Monsieur le Maire avait expliqué que le coût risquait d'augmenter très fortement du fait des investissements à financer par RLV sur la commune de SAINT-LAURE en matière d'assainissement. Le coût du m² actuel étant de 1,3486 €, une revalorisation de 1,5885€ était proposée, faisant passer ainsi le prix du m² à 2,9371 €. Après de nombreux échanges entre le Maire et RLV, ce prix a été revu largement à la baisse, avec un prix du m² à 1,5660 € ce qui représenterait une augmentation de 0,2174 €. Il indique qu'à ce stade le prix définitif n'est pas validé et que le conseil d'exploitation de RLV se réunira le 20 octobre prochain pour entériner cette proposition.

Monsieur le Maire indique que le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 5 novembre et le prochain bureau municipal le 25 octobre.

Rapport des Adjointes et des Conseillers Municipaux sur leurs délégations

Compte-rendu de Christian BLANCHARD - 1^{er} Adjoint :

Christian BLANCHARD est excusé et a transmis des éléments d'information à faire partager aux membres du Conseil Municipal.

Après un premier Comité syndical du SBL où le quorum n'a pas été atteint, une nouvelle réunion extraordinaire du SBL s'est tenue le 12 octobre dernier pour adopter le projet de dégrèvement des factures d'eau des professionnels lors d'une fuite. En effet, la loi Warsmann qui prévoit un dispositif d'écrêtement des cas de fuite n'est applicable qu'uniquement pour les particuliers. Ainsi, un règlement de dégrèvement pour les professionnels a été entériné à l'unanimité des membres du SBL permettant ainsi de clarifier les choses et d'éviter de faire du traitement au cas par cas.

Le prestataire devant fournir les jeux derrière l'Eglise a fait l'objet d'une nouvelle relance et assure que ceux-ci devraient arriver prochainement.

Le girobroyeur des ateliers municipaux a été réparé.

Compte-rendu de Fabrice RODDIER - 2^{ème} Adjoint :

Fabrice RODDIER a assuré la présentation de l'état des finances de la commune arrêté au 21 septembre 2021 et précise que la commission va désormais commencer à travailler sur le projet de budget primitif de 2022.

Compte-rendu de Delphine BARGIBAUX - 3^{ème} Adjoint :

Delphine BARGIBAUX informe les collègues du Conseil Municipal que les premières réunions de travail du CMJ ont été mises en place. Un premier projet est en route avec la collaboration de Patrick TURLAN avec la réalisation d'une scène de Noël composée d'un sapin en bois « fait main » que les enfants vont peindre lors d'ateliers qui se dérouleront de 10h à 12h les 23 octobre, 30 octobre et 20 novembre.

Une adresse mail a été créée pour le CMJ.

Le CMJ participera au marché de Noël organisé par l'association les Bazets en fête par l'AAC en tenant un stand pour vendre des objets.

En ce qui concerne le CLIC, plusieurs ateliers ont déjà eu lieu et les retours sont extrêmement positifs : initiation au vélo électrique, émaillage sur lave, menu bien être...

Elle indique qu'il a été décidé de mettre en place des ateliers mémoire en plus des ateliers prévus. Ceux-ci se dérouleront du mercredi 11 novembre au mercredi 15 décembre de 18h à 19h30, à la salle des mariages. Le nombre de places est limité à 8 personnes par atelier. Un document d'information sera distribué aux personnes de plus de 60 ans de la commune le mercredi 20 novembre.

Delphine BARGIBAUX fait un état des inscriptions concernant le stage de cirque. A ce jour, 18 enfants pour le stage des « grands » sont inscrits dont 11 de la commune et 4 pour les « petits ».

Compte-rendu de Monique DURAND - 4^{ème} Adjoint :

Monique DURAND revient sur l'organisation des derniers évènements dans la commune, à savoir le forum des associations qui s'est déroulé le 11 septembre dernier et l'exposition du concours photos qui s'est déroulé à l'occasion du week-end des journées Européennes du patrimoine grâce au partenariat réalisé avec l'association « SAINT-LAURE, mémoire et patrimoine ».

Elle indique que sa commission va se réunir le 18 octobre prochain afin de travailler sur la mise en place des réunions de proximité, sur la réalisation du prochain bulletin municipal et sur la mise à jour du livret d'accueil.

Le CCAS de la commune s'est réunie le 24 septembre dernier et a entériné le renouvellement des colis de fin d'année au profit des seniors dans cette période d'instabilité sanitaire. Il a également été évoqué l'organisation d'une matinée d'action sociale avec un sujet sur la prévention sur la surdité et un second sur le partenariat mutualiste avec la commune. La prochaine réunion du CCAS se déroulera le 22 octobre prochain et à cette occasion les membres du CCAS recevront Mme HAAS, responsable de la Maison des solidarités de RIOM.

Monique DURAND explique qu'elle a participé à une réunion de phase consultative au sujet des assises de la culture portées par RLV le 15 septembre dernier. La restitution auprès des élus du territoire se déroulera le 23 novembre prochain à RIOM. Une photo de chaque commune du territoire doit être fournie afin de mettre en valeur le patrimoine communautaire. La photo sélectionnée par le jury du concours a été retenue pour être adressée aux services de RLV.

Rapport des Conseillers Municipaux :

Nicolas GENDRE explique qu'il a participé aux dernières réunions du Syndicat Rive Droite de la Morge et que suite à des restrictions budgétaires, les fossés de la commune ne seront entretenus que tous les 3 ans par roulement contre 2 auparavant. Il indique que ce nouveau point vient renforcer le projet d'acquisition d'une faucheuse d'accotement par la commune. Il ajoute qu'il a commencé à demander des devis et qu'il faudrait organiser une réunion avec les agriculteurs avant la fin de l'année pour évoquer entre autre ce sujet.

Thierry BASSEUX indique qu'il a participé à la dernière commission sports de RLV comme délégué suppléant en présence de Hassan FENEYROL qui est le titulaire.
Il signale qu'un lampadaire ne fonctionne sur la RD 224.

Patrick TURLAN revient sur la conception du sapin en bois réalisé au profit de la commune et du CMJ en précisant que celui-ci fera 2,20 m de haut.

Il ajoute qu'il est également en train de préparer des sujets en bois pour que le CMJ puisse les vendre sur leur stand lors du marché de Noël du 12 décembre prochain. Il propose également l'organisation d'une tombola.

Alain MAUBLANT indique qu'il a participé au dernier Comité Syndical du SBA le 29 septembre dernier et qu'il s'agissait d'affaires courantes à l'ordre du jour.

Monique GORCE fait suite au contrôle des bacs jaunes qui a été opéré par le SBA pour dire que le tri des habitants de SAINT-LAURE était de très bonne qualité. En effet, les agents du SBA ont constaté que 99.40% des poubelles présentées à la collecte étaient bien triées.

Lydie TOTAIN indique qu'elle a participé à l'Assemblée générale du Tennis Club et qu'à cette occasion il a été procédé au renouvellement du bureau. Une baisse des licenciés a été constatée. Les membres du Club ont procédé cette année à l'entretien des courts.

Elle indique également qu'elle revient à l'instant de sa participation à l'Assemblée générale de l'association BALINZAT qui s'occupe de la gestion et de l'entretien de 7 circuits sur le territoire (5 pédestre et 2 VTT). Le bilan n'est pas très positif avec de nombreuses manifestations qui ont fait l'objet d'annulation, hormis la randonnée au profit de la Ligue contre le cancer. Elle informe l'assemblée que le panneau « RIS » de SAINT-LAURE à proximité de la salle des fêtes va être remplacé. Par ailleurs, dans une volonté de « tourner » sur le territoire, BALINZAT souhaite organiser sa prochaine réunion à SAINT-LAURE et réservera une salle prochainement.

Hassan FENEYROL indique qu'il a donc participé à la commission sports de RLV avec Thierry BASSEUX. Cette commission a fait l'objet de la présentation du programme de travaux de réfection de la piscine de RIOM. Celle-ci fermera au mois de juin prochain pour la période des travaux. Le nouveau prix d'entrée devrait être porté à 3 € lors de la réouverture. Il a également été évoqué le projet de pas de tir à l'arc de RIOM ou 3 hectares viennent d'être achetés, notamment pour accueillir des épreuves officielles de tir dans le cadre des jeux olympiques.

Questions/remarques du public :

Ce Conseil a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune de Saint-Laure. Malgré la possibilité de poser des questions en amont de la séance, aucune question n'a été déposée.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée 22h15.

Baptiste BARDET	<i>Excusé</i>	Nicolas GENDRE	
Delphine BARGIBAUX <i>Pouvoir à Grégory</i> VILLAFRANCA		Monique GORCE	
Thierry BASSEUX		Alain MAUBLANT	
Christian BLANCHARD <i>Pouvoir à Fabrice</i> RODDIER		Christophe MENDES	
Gérard COULAUD		Fabrice RODDIER	
Monique DURAND		Lydie TÔTAIN	
Hassan FENEYROL		Patrick TURLAN <i>Pouvoir à Thierry</i> BASSEUX	
Grégory VILLAFRANCA			